

L'orientation scolaire et professionnelle après la Terminale

G.Beuriot & P. Letzelter

Psychologues de l'Éducation Nationale

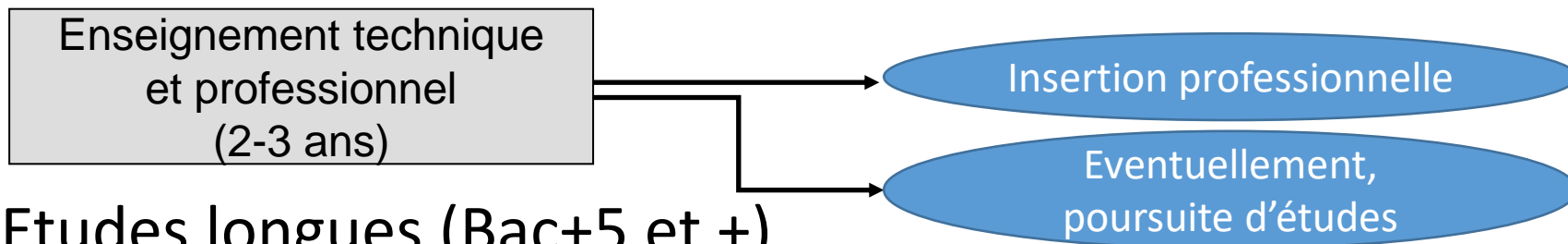
spécialité : éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Plan de la présentation

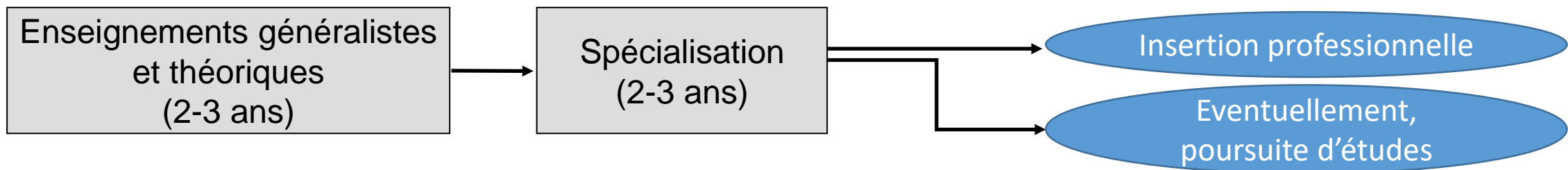
- Passage en revue de l'existant
- Calendrier et procédures de candidature
- Parcoursup, aspects techniques
- Financement, logement, déménagement et autres questions pratiques

Etudes courtes & Etudes longues

- Etudes courtes (Bac+2/+3)
 - BTS, BUT, DEUST, diplômes d'écoles spécialisées, licences pro...



- Etudes longues (Bac+5 et +)
 - Licences, classes préparatoires, grandes écoles...



LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac.
D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

■ DIPLÔME DÉLIVRÉ

BTS : brevet de technicien supérieur
BUT : bachelor universitaire de technologie
CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DE : diplôme d'État
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

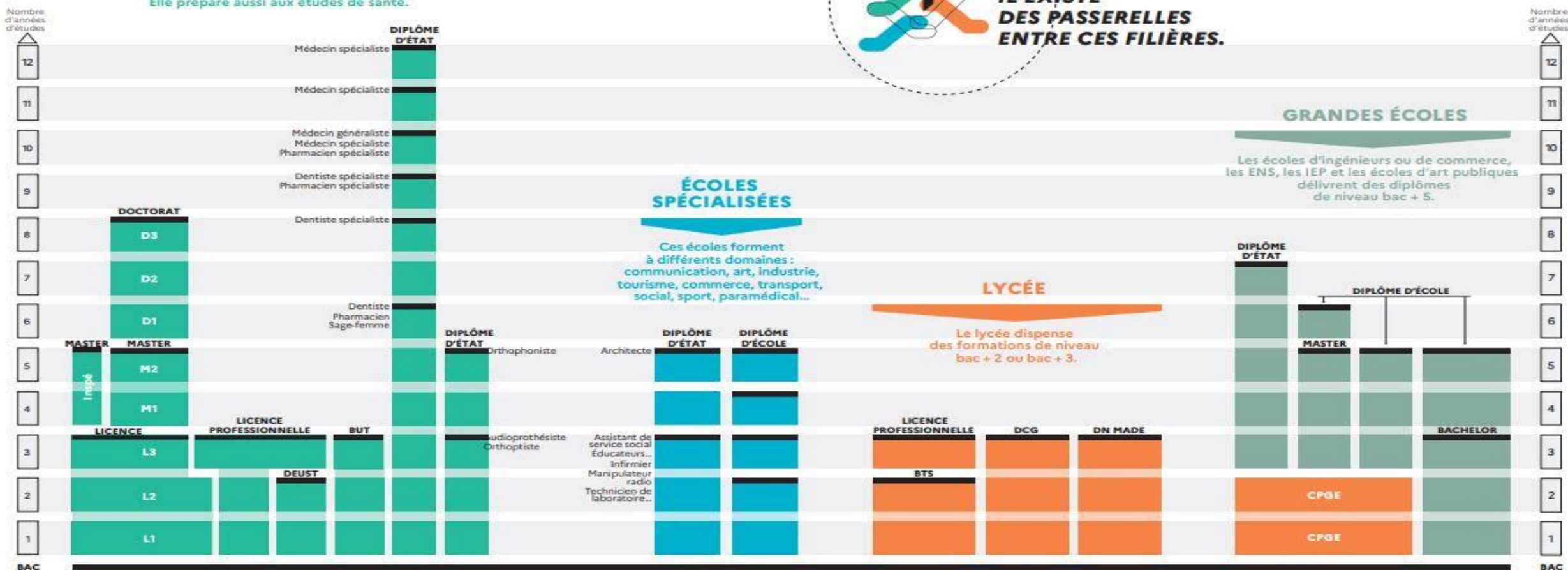
DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
ENS : école normale supérieure
IEP : institut d'études politiques
Inspé : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
L1 : 1^{re} année de licence
M1 : 1^{re} année de master
D1 : 1^{re} année de doctorat

UNIVERSITÉ

L'université dispense des formations générales et professionnelles.
Elle prépare aussi aux études de santé.



IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES.



BTS (Brevet de Technicien supérieur)

ENVIRON 120 SPÉCIALITÉS

- Des études en **2 ans** en lycée (lycée agricole pour les BTSA) ou en école privée.
- La formation est **sélective**.
- Le rythme de travail est soutenu (environ 30 h de cours par semaine).
- Pas de dépaysement majeur par rapport à l'année de terminale, mais l'accent est mis sur la professionnalisation dans un domaine (8 à 16 semaines de stage en plus des cours théoriques et des TP).
- Le diplôme correspond à une cible professionnelle précise répondant aux besoins des entreprises.

BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)

24 MENTIONS

- Des études en **3 ans** dans un IUT (institut universitaire de technologie).
- La formation est **sélective**.
Le rythme de travail est soutenu (entre 35 et 40 h de cours par semaine).
- Objectif**: atteindre la polyvalence dans un domaine professionnel.
- Le diplôme permet l'accès direct à l'emploi (22 à 26 semaines de stage en entreprise en plus des cours magistraux, des TD et des TP) mais aussi la poursuite d'études.
- Pour candidater à cette formation, il faut s'inscrire et remplir un dossier sur Parcoursup.

DEUST

(Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)

- Des études en **2 ans** à l'université.
- Formation **sélective**. Il existe **110** mentions de DEUST qui s'adaptent aux marchés locaux de l'emploi (8 à 10 semaines de stage en entreprise).
- Le diplôme permet l'insertion professionnelle directe ou la poursuite d'études en licence professionnelle.
- Pour candidater à cette formation, il faut s'inscrire et remplir un dossier sur Parcoursup.

Licences professionnelles

- En **1, 2** ou **3 ans** après le bac, à l'université, en école privée, au CFA (centre de formation d'apprentis) ou en lycée.
- Formation **sélective**. Il existe **173** mentions de licence pro.
 - Possibilité d'intégration en **L2** ou **L3** selon le niveau à l'entrée en formation.
 - Rythme intensif avec projet tutoré, stage, TD et TP.
- Pour candidater à cette formation, il faut s'inscrire et remplir un dossier sur Parcoursup ou contacter l'établissement.
- L'entrée dans la vie active est possible directement avec le diplôme.
- Poursuite d'études possibles en master ou en grande école.

Les formations spécialisées (Bac+2/Bac+3)

DES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

- **ART** (ex. : diplôme national d'art)
 - **COMMERCE ET GESTION** (ex. : diplôme de comptabilité et de gestion)
 - **PARAMÉDICAL** (ex. : diplôme d'État d'infirmier)
 - **SOCIAL** (ex. : diplôme d'État d'assistant de service social)
- Des études en **2** ou **3 ans** en école spécialisée ou en lycée débouchant sur un diplôme d'État ou sur un diplôme reconnu sur le marché du travail.
- Pour candidater, il faut s'inscrire et remplir un dossier sur Parcoursup ou passer un concours d'entrée spécifique.

Licence

50 MENTIONS

- Des études en **3 ans** à l'université (L1, L2, L3).
- La formation est **non sélective**. Autonomie et organisation personnelles importantes (20 à 30 h de cours par semaine).
- Des parcours définis par chaque université.
Objectif: entrer en master (M1 puis M2).
- Pour candidater à cette formation, il faut s'inscrire et remplir un dossier sur Parcoursup.
- **ENSEIGNEMENT**
 - La licence **PPPE** (parcours préparatoires au professorat des écoles).
- **SANTÉ**
 - Les études de santé se déroulent à l'université pour les filières médecine, pharmacie, dentaire et maïeutique.
 - La licence **L.AS** (licence avec une option « accès santé »).
 - La licence **PASS** (parcours spécifique avec « accès santé » et une option d'une autre discipline)

CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles)

- Des études en **2 ans** au lycée pour préparer au concours d'entrée et à la formation en grande école.
- La formation est **sélective**. Le rythme est très soutenu et la charge de travail importante.
- Pour candidater, il faut s'inscrire et remplir un dossier sur Parcoursup.

➤ TROIS FILIÈRES : ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES - LITTÉRAIRES - SCIENTIFIQUES

→ CPGE ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Objectif: écoles supérieures de commerce et de management, ENS Cachan...

→ CPGE LITTÉRAIRES

Objectif: ENS, IEP, écoles de commerce et de management, écoles d'interprétariat et de traduction, écoles de journalisme ou de communication...

→ CPGE SCIENTIFIQUES

Objectif: écoles d'ingénieurs, écoles vétérinaires, ENS...

Les formations spécialisées (bac+5 et plus)

DES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

- **ART ET PATRIMOINE** (ex.: diplôme supérieur des arts appliqués)
- **ARCHITECTURE** (diplôme d'État d'architecte)
- **AUDIOVISUEL, CINÉMA** (diplômes propres aux écoles)
- **COMMERCE ET MANAGEMENT** (ex.: master of business administration)
- **INGÉNIEUR** (ex.: diplôme d'ingénieur)
- **INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES** (ex.: master d'IEP)
- **JOURNALISME** (diplômes propres aux écoles)
- **PARAMÉDICAL** (ex.: certificat de capacité d'orthophoniste)
- **VÉTÉRINAIRE** (diplôme d'État de docteur vétérinaire)

Le calendrier 2024 en 3 étapes



1

Début Nov. 2023 > Janvier 2024 Je m'informe et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE 2023 > JANVIER 2024

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites [avenirs.onisep.fr](https://www.avenirs.onisep.fr) et [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2024 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)
- Je consulte le **moteur de recherche des formations 2024** : **23 000 formations sont proposées**. Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement (statut, frais de scolarité, éventuels frais de candidature...), les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères d'analyse des candidatures, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels.

Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Plus de 9000 formations sont disponibles sur [Parcoursup](https://www.parcoursup.fr)

Les fiches formations

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures
- Consulter les modalités de candidature
- Accéder aux chiffres clés de la formation :
- Connaître les débouchés professionnels
- Contacter et échanger avec l'établissement

The screenshot shows the Parcoursup interface for a specific formation at the University of Strasbourg. The page is titled 'Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Études allemandes : Langues et cultures des mondes germaniques'. It features a navigation bar with options like 'C'est quoi?', 'FAQ', 'Me connecter', and 'Créer mon compte'. Below the title, there are six icons representing the key sections: 'Découvrir la formation et ses caractéristiques', 'Comprendre les critères d'analyse des candidatures', 'Consulter les modalités de candidatures', 'Accéder aux chiffres clés de la formation', 'Connaître les débouchés professionnels', and 'Contacter et échanger avec l'établissement'. The main content area is divided into three columns: 'Présentation de la formation', 'Certification', and 'À savoir'. The 'Présentation de la formation' section includes a link to the presentation page. The 'Certification' section features the 'MUNDES GERMANIQUES DE STRASBOURG' logo. The 'À savoir' section contains three sub-sections: 'Journées portes ouvertes' (March 4, 2023), 'Information : Bourses de l'enseignement supérieur' (allowing for social aid), and 'Frais de scolarité' (170 euros per year, with exemptions for bursary students).

2

17 Janvier 2024 > 14 Mars 2024 > 3 Avril 2024 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 17 JANVIER AU 14 MARS

- Je m'inscris sur [Parcoursup](#) pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 14 mars 2024 : dernier jour pour formuler mes vœux.

FÉVRIER - MARS

*2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur [Parcoursup](#) pour vous guider à chaque étape

MERCREDI 3 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

Au cours de son inscription, chaque candidat se voit attribuer un
« *numéro de dossier* »
qu'il associera à un « code confidentiel » personnel

Codes à ne pas perdre !

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

Les principales règles à retenir

- Les candidats peuvent formuler jusqu'à :
 - **10 vœux** pour des formations sous statut étudiant ET
 - **10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage

- *Un vœu = **une formation dans un établissement***

- *Par exemple :*
 - Licence de gestion à l'université de Haute-Alsace à Mulhouse
 - Licence d'économie-gestion à l'université de Strasbourg
= **2 vœux**

Les principales règles à retenir

- **Mais...**

- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, DNA, IFSI...). Ces formations font l'objet d'un « vœu multiple ».
- **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**
- **Qu'est-ce qu'un « vœu multiple » ?**
 - Par exemple, si un candidat postule à une même spécialité de BTS mais auprès de différents établissements, l'ensemble de ces candidatures ne comptera que pour UN seul « vœu multiple ».
 - De fait, un seul vœu sur les 10 autorisés sera décompté.
 - Il y aura autant de sous-vœux décomptés que d'établissements demandés.

VOEUX DÉPOSÉS

★ 2/10 vœux

☆ 3/20 sous-vœux



*Un compteur sur le dossier de l'élève
permet de savoir où il en est*

Les principales règles à retenir

- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité) : une réponse pour chaque vœu formulé**
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte pour l'examen du dossier**
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)**
- **Secteur géographique** : pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...), il n'y a pas de secteur géographique. Pour les formations non-sélectives (licences), une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul (en 2023, les candidats ont confirmé 13 vœux en moyenne).

Fin de la phase de saisie des vœux

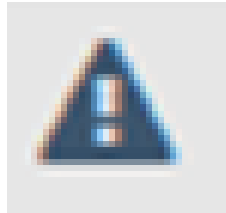


Les candidats ont jusqu'au **14 mars 23h59** pour saisir tous leurs vœux.

Passé ce délai, il ne sera plus possible **d'ajouter** de vœux.

(NB : Certains vœux pour des formations par apprentissage pourront tout de même être saisis après le 14 mars, en fonction des possibilités offertes par l'établissement concerné. Toutefois, il est recommandé de saisir tous les vœux souhaités avant le 14 mars).

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux



Confirmer chacun des vœux

Ce sigle indique qu'une action doit être réalisée

Un vœu non confirmé avant le 3 avril 2024 (23h59 - heure de Paris)
NE sera PAS examiné par la formation

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, ils doivent obligatoirement être confirmés. Pour cela, il faut :

Compléter le dossier :

- ✓ Saisir la rubrique Ma préférence (rubrique Vœux)
- ✓ Saisir en ligne/compléter/**vérifier** les bulletins scolaires et les notes du baccalauréat
- ✓ Saisir la lettre de motivation lorsqu'elle est demandée (1500 caractères maximum par formation)
- ✓ S'acquitter des frais de concours (pour certaines formations)
- ✓ Déposer des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations (questionnaire d'autoévaluation, dossier artistique,...)
- ✓ Remplir la rubrique Activités et centres d'intérêts (facultative mais très importante pour certaines formations ex: IFSI)

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

- **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu (pour les lycéens généraux et technologiques)
- **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)

Le candidat est chargé de **vérifier l'exactitude de cette rubrique** dès que celle-ci est intégrée à son compte, et alerter son établissement en cas d'erreur.

- la rubrique Activités et centres d'intérêt
- la lettre de motivation **Nouveauté 2024** et les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- la fiche Avenir renseignée par le lycée
- Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre participation aux cordées de la réussite (seulement si vous le souhaitez)

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

3

30 Mai 2024 > 12 Juillet 2024

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 30 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

MARDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.
Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.
Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



À PARTIR DU 4 JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

VENDREDI 12 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



Phase d'admission

- Les admissions débuteront le **30 mai**.
- *La fin de la phase principale est fixée au 12 juillet.*

Pour chaque candidature, une réponse est apportée par l'établissement :

- Proposition d'admission OUI
- Proposition d'admission OUI-SI
- Liste d'attente
- Refus

- Retenu sous réserve de la signature d'un contrat et de capacité d'accueil suffisante (*réponse possible uniquement pour les formations par apprentissage*)









Phase d'admission

- Lorsque le candidat reçoit une proposition d'admission, il doit **IMPERATIVEMENT** y répondre dans les délais impartis.
 - La réponse peut être « *j'accepte* » ou « *je renonce* »
 - **Attention la réponse à chaque proposition est OBLIGATOIRE**
 - (même si la réponse est « *je renonce* »)
- En l'absence de réponse, les candidats risquent de voir potentiellement leurs autres vœux annulés.






Info : du 16 au 23 juin 2024, pendant les épreuves écrites du bac, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves.

Exemple au 30 mai

Vœux	Sous-vœux /Etablissement	Réponse établissement	Réponse candidat		
BUT Informatique	IUT A	OUI	J'accepte 	Je renonce	
BTS cybersécurité, informatique et réseaux, électronique option A	Lycée B	En attente	Je maintiens 	Je renonce	
	Lycée C	OUI	J'accepte	Je renonce	
Certificat Spécialisation - Cybersécurité	Lycée D	En attente	Je maintiens	Je renonce	
	Lycée E	En attente	Je maintiens 	Je renonce	
CPGE TSI	Lycée F	En attente	Je maintiens	Je renonce	
	Lycée G	Refus			
	Lycée H	En attente	Je maintiens	Je renonce	
Licence Informatique	Université II	OUI SI	J'accepte	Je renonce	
Licence Sc. et technologies	Université I	OUI	J'accepte	Je renonce	

Exemple au 10 juin

Vœux	Sous-vœux /Etablissement	Réponse établissement	Réponse candidat	
BUT Informatique	IUT A	OUI	J'accepte	Je renonce 
BTS cybersécurité, informatique et réseaux, électronique option A	Lycée B	En attente	le maintiens	le renonce 
CPGE TSI	Lycée E	OUI	J'accepte 	Je renonce

Classement des vœux en attente

- A compter du 1^{er} juillet, le candidat **doit obligatoirement classer** par ordre de préférence **les vœux en attente qu'il souhaite conserver.**
- Seuls les vœux en attente de la phase principale doivent être classés. Les vœux de la phase complémentaire et les vœux pour des formations en apprentissage ne sont donc pas concernés.



Attention si vous ne classez pas vos vœux en attente, avant le 3 juillet 23h59, ils seront définitivement supprimés.



A savoir : la proposition d'admission que vous avez acceptée vous est acquise, elle est maintenue automatiquement. Vous n'avez aucune action à faire pour la conserver.

Dossier social étudiant

- Dossier social étudiant (DSE): bourse et/ou logement en résidence universitaire ► une seule démarche:
L'inscription se fait en ligne www.etudiant.gouv.fr

AVANT LE 31 MAI

Simulations possibles.

Bourses

Bourses sur critères sociaux (BCS): - de 28 ans sur 10 mois. Montant variable en fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants à charge, du diplôme préparé... Assiduité aux cours et examens exigée.

► www.etudiant.gouv.fr

Aide au mérite si mention TB au Bac : complément de bourse ►
www.etudiant.gouv.fr

- **Allocation pour la diversité de la fonction publique:** entrée dans les IPAG et CPAG. ► www.service-public.fr
- **Aide d'urgence:** étudiants en grande difficulté (rupture avec la famille...) qui ne peuvent bénéficier d'une bourse. ► Voir l'assistante sociale du CROUS (Université de Strasbourg)



Logement

- Résidences universitaires, résidences privées ou logements indépendants.
- Aides financières: possibilité d'obtenir des aides au logement: allocation logement social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL) selon ressources.

www.caf.fr



Prêts et aides

- **Prêts étudiants** sans caution ni conditions de ressources, garantis par l'Etat sont proposés par les banques partenaires – de 28 ans. Montant maximal:20 000€. Remboursement à la fin des études
- **Aides de la région Grand-Est** ► www.grandest.fr
- Des fondations privées proposent également des bourses : Fondation de France, Francis Bouygues, Giveka, Cetelem, Legs Lassance...

Merci pour votre attention

